

Direction de l'Enfance, la Petite Enfance
et l'Education Scolaire
JPB//SDS/CB

N°412/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Règlement à l'association « Baby Cocooning By Méli » des prestations d'ateliers « massage » organisées du 11 juillet 2022 au 5 août 2022 dans le cadre des Quartiers d'Été 2022.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre du dispositif Quartiers d'Été 2022 « Gonesse se met au vert », la Ville a souhaité proposer des ateliers massage groupés au sein des Maisons des Habitants dans les différents quartiers de la ville,

Considérant les prestations d'ateliers « massage » proposées et mises en place par l'association Baby Cocooning By Méli tous les après-midis, du 11 juillet 2022 au 5 août 2022.

DECIDE

- **De régler** à l'association « Baby Cocooning By Méli », sise 2 Rue Serge Noyer 78200, Mantes-la-Jolie, les prestations conformément à la facture n°0000191 jointe à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 2 400 € TTC,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 23 novembre 2022

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **30 NOV. 2022**

Mis en ligne, le : - **1 DEC. 2022**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Règlement à l'association « Baby Cocooning By Méli » des prestations

Objet de l'acte : d'ateliers « massage » organisées du 11 juillet 2022 au 5 août 2022
dans le cadre des Quartiers d'Eté 2022.

.....

Date de décision: 23/11/2022

Date de réception de l'accusé 30/11/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 2022DECISION412

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20221123-2022DECISION412-AI

.....

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : Décision 412.pdf (99_AI-

095-219502770-20221123-2022DECISION412-AI-1-1_1.pdf)